

PROJET PEDAGOGIQUE ALSH

3/6 ans

DES MOURLINGUES



SOMMAIRE

1. LE PUBLIC

- 1.1. Les enfants accueillis.
- 1.2. Mesures envisagées pour les enfants atteints de troubles ou de handicaps.
- 1.3. L'enfant de 3 à 6 ans.

2. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- 2.1 Garantir la sécurité affective et morale.
- 2.2 Développer l'autonomie de l'enfant.
- 2.3 Contribuer à la socialisation de l'enfant, en tant que citoyen et à son ouverture sur le monde extérieur.
- 2.4 Prendre en compte l'individualité de l'enfant au sein du groupe.
- 2.5 Développer la parentalité au sein du centre de loisirs
- 2.6 Favoriser la médiation au sein du centre

3. LA REPARTITION DES TEMPS

- 3.1 Fonctionnement du mercredi en demi-journée
- 3.2 Fonctionnement des vacances

4. LES MODALITES DE PARTICIPATION DES ENFANTS

5. MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE

- 5.1 Rôle de la direction
- 5.2 Rôle de l'animation

6. ÉVALUATION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC

7. LES CARACTERISTIQUES DES LOCAUX ET DES ESPACES UTILISES

8. REGLEMENT DE L'ANIMATEUR

ANNEXE : LA PETITE ENFANCE

1. LE PUBLIC

1.1 LES ENFANTS ACCUEILLIS

La ville de Balma compte 4 groupes scolaires : Saint-Exupéry, Marie Laurencin, Gaston Bonheur et José Cabanis.

L'accueil de loisirs peut quant à lui accueillir jusqu'à 130 enfants. Le public venant principalement des écoles maternelles municipales ou des communes limitrophes.

1.2 LES MESURES ENVISAGEES POUR LES ENFANTS ATTEINTS DE TROUBLES OU DE HANDICAPS

Dans la continuité de la vie du centre et en accord avec les valeurs de la municipalité, les Mourlingues accueillent le public atteint de troubles ou de handicaps. Un accueil qui se fait non pas par une stigmatisation mais par une réelle participation avec les autres enfants. L'accent est mis sur la relation avec la famille et le partenariat avec les institutions et les professionnels en lien avec l'enfant.

Le centre accorde aussi de l'importance à faire une demande d'AVL si cela est nécessaire et bénéfique pour l'enfant.

Chaque enfant que l'accueil de loisirs se verrait confié, fera preuve de toute l'attention qui lui est due au même titre que les autres enfants.

Si une activité ou une sortie n'était pas praticable la famille serait tenue informée de la décision, l'enfant pourrait alors s'intégrer dans un autre groupe s'il le désire.

1.3 L'ENFANT DE 3 A 6 ANS

Claparède : « L'enfant n'est pas un enfant parce qu'il est petit, il est enfant pour devenir adulte »

C'est la période où l'enfant développe son activité manuelle ainsi que son langage, il est d'avantage capable de coordonner des mouvements grâce à une meilleure perception à la fois auditive et visuelle.

Il mange désormais seul et plus proprement, se trouve en état perpétuel de découverte, et d'exploration de ses capacités.

C'est dans cette période que la notion de symbolique et de représentation mentale s'acquièrent : l'enfant joue souvent à faire semblant, à faire l'adulte. On parle d'activités de substitution.

On parle aussi beaucoup de la notion d'âge de grâce, d'où l'importance d'enrichir le vocabulaire spatial. Car pour l'enfant « tout est tout » sans distinction.

De part ces grandes caractéristiques, il est important que la vie du centre et les activités proposées s'accordent avec le développement de l'enfant.

***Le Centre de Loisirs Maternel répond à un besoin
d'accueil des enfants de 3 à 6 ans avec un objectif
prioritaire :***

La Détente et le Plaisir

2. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

2.1 GARANTIR LA SECURITE PHYSIQUE, MORALE ET AFFECTIVE

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Favoriser l'intégration de tous.
- Assurer une bonne communication.
- Etre à l'écoute des enfants.



MOYENS et RÔLES DE L'ADULTE:

- Transmettre toutes les informations liées à la structure aux différents partenaires éducatifs de l'enfant.
- Mettre en place une réelle gestion des conflits entre les enfants.
- Donner une image correcte.
- Etre attentif et à l'écoute.
- Se placer dans une relation de confiance.
- Anticiper les sorties et leur déroulement.
- S'adapter au public sans distinction particulière.

2.2 DEVELOPPER L'AUTONOMIE DE L'ENFANT

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Susciter la prise d'initiatives.
- Permettre à l'enfant de participer à la vie du centre.
- Responsabiliser aux gestes de la vie quotidienne.



MOYENS et RÔLES DE L'ADULTE :

- Mettre en place des activités à la carte.
- Passer par l'interrogation et l'exemple pour inciter la prise d'initiatives.
- Donner des responsabilités aux enfants lors des temps d'activités et de cantine.
- Les moments de sortie et de sieste vont permettre un entraînement à s'habiller et se déshabiller tout seul.
- Donner des choix à l'enfant.
- Être à l'écoute de l'enfant.
- Montrer à l'enfant qu'il a confiance en lui et en ses capacités.
- Encourager l'enfant.
- Valoriser les réussites de l'enfant.
- Aider l'enfant lorsque cela s'avère nécessaire.
- Confier des responsabilités adaptées à l'enfant.

2.3 CONTRIBUER A LA SOCIALISATION DE L'ENFANT, EN TANT QUE CITOYEN, ET A SON OUVERTURE SUR LE MONDE EXTERIEUR

Vivre au Centre de Loisirs, c'est vivre en groupe.

Cette expérience de vie avec les autres est d'autant plus riche et épanouissante que chacun développe sa capacité à vivre et à communiquer avec l'autre.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Favoriser l'expression devant le groupe.
- Apprendre à respecter l'autre.
- Apprendre à respecter les règles communes.
- Initier à la notion d'échange et de partage.
- Permettre à l'enfant de découvrir un nouvel environnement
- Sensibiliser l'enfant au respect de son environnement.
- Permettre à l'enfant d'avoir une ouverture d'esprit.



MOYENS et RÔLES DE L'ADULTE:

- Mettre en place des activités en petits et en grands groupes.
- Mélanger les groupes.
- Mettre en place des règles de vie avec les enfants.
- Mettre en avant les jeux de coopération.
- Veiller à être attentif au modèle que l'on renvoie aux enfants.
- Etre vigilant au rythme de vie de l'enfant.
- Etre à l'écoute des besoins des enfants.
- Etre garant du respect des règles de vie et de leur application.
- Mettre en place des règles construites avec les enfants avec les enfants sur l'hygiène et le gaspillage.
- Mettre en avant la notion de découverte et d'expérimentation.

2.4 PRENDRE EN COMPTE L'INDIVIDUALITE DE L'ENFANT AU SEIN DU GROUPE

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Permettre a tous de s'exprimer.
- Prendre en compte les choix de l'enfant.
- Prendre en compte l'enfant dans sa globalité.



MOYENS et RÔLES DE L'ADULTE:

- Mettre en place des activités adaptées.
- Mettre en place des activités libres.
- Connaître au mieux chaque enfant.
- Etre un lien avec les familles et avec les autres partenaires éducatifs.
- Adapter les activités en fonction du groupe d'enfant, toujours dans une approche ludique.
- Aider l'enfant à mettre des mots sur ses sentiments et comportements

2.5 DEVELOPPER LA PARENTALITÉ AU SEIN DU CENTRE DE LOISIRS

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Impliquer les parents dans la vie du centre
- Favoriser la communication entre animateurs et parents
- Etre à l'écoute des besoins des familles
- Connaître les situations et les spécificités de chacune



MOYENS et RÔLES DE L'ADULTE:

- Accueillir la famille en lui proposant une visite du centre et en lui expliquant son fonctionnement
- Informer les familles de la vie de l'accueil de loisirs via la météo, le cahier, les différents points d'accueil, le site internet, affiches.
- Sensibiliser l'équipe au rôle central de la Parentalité sur l'accueil de loisirs
- Favoriser la communication sur les temps d'accueil
- Se rendre disponible sur des temps d'échanges formels ou informels
- Développer les actions qui vont permettre aux parents de découvrir ou redécouvrir la vie du centre (expositions, kermesses, spectacles...)
- Intégrer les parents sur des actions concrètes de la vie du centre (carnaval...)

2.6 FAVORISER LA MEDIATION AU SEIN DU CENTRE

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Apprendre aux enfants à gérer ou résoudre les conflits sans violence
- Développer la notion de respect



MOYENS et RÔLES DE L'ADULTE:

- Petits : Mise en place des panneaux de roulement afin de déterminer le médiateur du jour en forme d'animeaux
- Moyens : Mise en place des histoires en lien avec la médiation
Mise en place du gilet jaune pour rendre visible le médiateur
Utiliser un élément sonore (cloche, sifflet)
Mise en place de panneaux sur le roulement
Affiche sur la Mediation
- Grands : Mise en place du gilet jaune
Rappel sur les règles de vie
Affiche sur la Mediation
Mise en place de panneaux sur le roulement
Mise en place de petits sketches

3. LA REPARTITION DES TEMPS :

Durant l'accueil des enfants aussi bien les mercredis que durant les vacances, un mode de fonctionnement est appliqué.

3.1 JOURNÉE TYPE DES VACANCES :

Accueil du matin 7h30-9h15

Objectifs :

- Faire de ce temps un moment chaleureux
- Individualiser l'accueil
- Favoriser les échanges avec les parents
- Permettre à l'enfant de faire des choix

Comment ?

- Pointage des arrivées (ordinateur et feuille d'appel)
- Mise à disposition d'un porte manteau nominatif
- Échanges avec les parents (noter les retours sur un cahier de liaison)
- Pôles jeux adaptés (lecture, espace construction, dessins...).

Qui et Où ?

Où ?	Horaires	Qui ?
Bureau d'accueil	7h30 à 9h15	1 animateurs + DIRECTION
Salle des Moyens	7h30 à 9h15	1 animateur
	8h00 à 9h15	1 animateur
	8h30 à 9h15	2 animateurs
	9h à 9h15	1 animateur
Extérieur ou Salle des Grands	8h à 9h15	2 animateurs
	8h30 à 9h15	2 animateurs
	9h à 9h15	2 animateurs

Retour au calme 9h15-9h30

Objectifs :

- Faire retomber l'excitation
- Permettre de faire l'appel dans le calme
- Situer les enfants dans la journée

Comment ?

- Appel nominatif (liste par groupe)
- Explications du déroulement de la journée

Qui et Où ?

Où ?	Qui ?
Salle 1 des Petits	2 animateurs
Salle 2 des Petits	2 animateurs

Salle des Moyens	4 animateurs
Salle des Grands	4 animateurs

Hygiène 9h30-9h45

Objectifs :

- Satisfaire les besoins naturels des enfants
- Accompagner les enfants vers la propreté

Comment ?

- Petits Groupes de 9 enfants maximum
- Aide au lavage des mains si besoin

Qui et Où ?

Où ?	Qui ?
Bloc sanitaire Petits	2 animateurs
Bloc sanitaire Moyens	2 animateurs
Bloc sanitaire Grands	2 animateurs

Les animateurs non notés ici, sont en surveillance des enfants restants ou ayants finis.

Collation collective du Matin 9h45-10h00

Objectifs :

- Pallier aux manques alimentaires possibles
- Faire de ce moment un temps de convivialité
- Favoriser les échanges

Comment ?

- Chaque enfant dispose d'un gouter, sinon = donner une collation
- Les animateurs participent de façon active
- Les enfants choisissent leurs places

Qui et Où ?

En cas de mauvais temps ou de froid, chaque groupe reste dans sa salle.
Si beau temps, tous les groupes se réunissent à l'extérieur.

Où ?	Qui ?
Extérieur	12 animateurs
Salle 1 des Petits	2 animateurs
Salle 2 des Petits	2 animateurs
Salle des Moyens	4 animateurs
Salle des Grands	4 animateurs

Temps d'activités 10h00-11h00

Objectifs :

- Organiser et gérer l'activité en fonction du projet pédagogique
- Veiller à la sécurité et l'épanouissement des enfants
- Faire de ce moment un temps ludique et agréable

Comment ?

- En adaptant l'activité à la tranche d'âge
- En proposant plusieurs activités
- Les animateurs animent leur groupe et participent de façon active
- Explications des règles et s'assurer quelles soient comprises
- En faisant participer les enfants au rangement

Qui et Où ?

Où ?	Qui ?
Salle des grands ou Extérieur	Gp des grands + 4 animateurs
Salle des Moyens ou Extérieur	Gp des Moyens + 4 animateurs
Salle des petits 1 ou Extérieur	Gp des petits 1 + 2 animateurs
Salle des petits 2 ou Extérieur	Gp des petits 2 + 2 animateurs

Les groupes peuvent se diviser en plusieurs petits groupes. C'est même recommandé !

Hygiène 11h00-11h15

Objectifs :

- Satisfaire les besoins naturels des enfants
- Accompagner les enfants vers la propreté

Comment ?

- Petits Groupes de 9 enfants maximum
- Aide au lavage des mains si besoin

Qui et Où ?

Où ?	Qui ?
Bloc sanitaire Petits	2 animateurs
Bloc sanitaire Moyens	2 animateurs
Bloc sanitaire Grands	2 animateurs

Les animateurs non notés ici, sont en surveillance des enfants restants ou ayants finis. Ils préparent les enfants pour la cantine dans le calme, aident à mettre les blousons...

TEMPS DU REPAS 11h30-12H30

Objectifs :

- Faire de ce temps un moment de convivialité
- Découvrir une alimentation diverse et variée
- Favoriser les échanges
- Acquérir la notion de rangement et propreté

Comment ?

- 1 animateur par table
- En faisant goûter chaque aliment
- En discutant avec les enfants
- En faisant participer les enfants au débarrassage

Qui et Où ?

Où ?	Qui ?
CANTINE SCOLAIRE 12 ANIMATEURS 1 PAR TABLE + DIRECTION	

TEMPS DU REPOS

OBJECTIFS COMMUNS

- Respecter le rythme de l'enfant
- Veiller à ce que ce moment soit rassurant et reposant
- Etre bienveillant

COMMENT ?

SIESTE PETITS 13h-15h

- Mise en œuvre d'un aménagement spécifique (lits, draps, coussins)
- Utiliser des moyens de réconfort (histoires, musiques, lumières)
- Surveillance du bon déroulement.

Où : Dortoirs + 1 animateur/dortoir

REPOS MOYENS 13h-14h15

- Mise en place de tapis de repos
- Utilisation de différents supports (histoires, musiques...)

Où : Salle des Moyens

REPOS GRANDS 13h-14h

- Mise en place de supports audiovisuels, musicaux.

Où : Salle des Grands

Un temps consacré à l'hygiène est mis en place après le repos.

Temps d'activités

PETITS : POLES JEUX

Objectifs :

- Faciliter le réveil individualisé des enfants
- Adapter les espaces aux envies de chacun
- Faire de ce moment un temps ludique et agréable

Comment ?

En proposant plusieurs ateliers (construction, dessins, puzzles...)
En participant avec les enfants

15h
-
16h

MOYENS ET GRANDS : ACTIVITÉS

Objectifs :

- Proposer des activités diverses et variées
- Faire de ce moment un temps ludique et agréable

Comment ?

- En adaptant l'activité à la tranche d'âge
- En proposant plusieurs activités
- Les animateurs animent leur groupe et participent de façon active
- Explications des règles et s'assurer quelles soient comprises

En faisant participer les enfants au rangement

14h
-
16h

Où ?

Les petits dans leurs salles

Les Moyens à l'extérieur, dans leurs salles, au gymnase...

Les Grands à l'extérieur, dans leurs salles, au gymnase, au bois de Lagarde...

Collation collective 16h-16h30

Idem Matin

ACCUEIL ET POLES JEUX POUR TOUS 16h30-18h30

Accueil : Idem Matin

Pôles Jeux

Objectifs :

- Veiller à la sécurité et l'épanouissement des enfants
- Faire de ce moment un temps ludique et agréable

Comment :

- Laisser le choix aux enfants
- Installation de différents pôles (construction, vélos, espace vert, bowling, dessins)

FIN DE JOURNÉE

3.2 JOURNÉE TYPE MERCREDIS

A la différence des vacances, lors des mercredis, les enfants sont récupérés par les animateurs sur leurs écoles respectives à 11H45 (Marie Laurencin, St Exupéry, Gaston Bonheur)



Un appel nominatif est fait par chaque animateur devant une classe attribuée en avance.



Ensuite chaque animateur amène les enfants aux toilettes avant de se rendre au réfectoire pour le déjeuner.



Le retour des enfants au centre se fait en bus, tout d'abord à 12h30 pour l'école Gaston Bonheur, puis à 12h45 pour les deux autres

La suite de la journée est identique aux temps proposés pendant les vacances.

4. LES MODALITES DE PARTICIPATION DES ENFANTS

Donner la possibilité aux enfants de participer à la vie du centre c'est quelque part leur permettre d'être acteurs et auteurs de leur temps libre. Ainsi les activités n'émanent pas d'un choix imposé par des adultes mais par une décision en concertation des enfants eux-mêmes.

LES MERCREDIS ET VACANCES:

Trois types d'activités sont proposés aux enfants : artistique, manuelle et sportive. Les enfants ont le choix de tourner sur ces activités.

Sur la structure, sont mis en place des projets auxquels les enfants vont participer. Ces projets sont en adéquation avec les objectifs du centre et qui permettent aux enfants de s'ouvrir à des perspectives nouvelles. Des sorties sont également organisées selon les thématiques proposées sur l'année.

5. MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE

5.1 RÔLE DE LA DIRECTION

La direction du centre a un rôle fondamental. Elle est le garant du bon fonctionnement du centre, tant sur le plan matériel que du point de vue des moyens humains. Elle rend régulièrement compte au responsable du Service Cohésion Sociale, Prévention, Jeunesse de la mairie et aux organismes de contrôle (DDCS).

La direction doit être le moteur de l'équipe et être à son écoute, en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager, conseiller les animateurs. Elle fait elle-même partie de l'équipe d'animation. Le centre sera à l'image de celle qui le dirige.

Rôle pédagogique :

- Mettre en application le projet éducatif,
- Préparer le projet pédagogique avec les animateurs,
- Faire les bilans hebdomadaires et le bilan final selon les règles instaurées dans la vie du centre,
- Former et évaluer son équipe,

- Veiller au respect des règles de sécurité,
- Régler les problèmes matériels,
- Aider les animateurs à la mise en place des activités,
- Rencontrer les parents

Rôle administratif :

- Proposer le recrutement de son équipe d'animation,
- Préparer, proposer et veiller au respect du budget,
- Gérer le matériel pédagogique,
- Être en contact régulier avec la responsable du Service Cohésion Sociale, Prévention, Jeunesse de la mairie, la DDCS et le gestionnaire des restaurants scolaires,
- Être chargé des relations avec les prestataires de services et les partenaires,
- Gérer les absences des animateurs.

La direction insuffle aux animateurs les couleurs que vont prendre les vacances et mercredis des enfants.

5.2 RÔLES DE L'ANIMATION

L'animateur est celui qui va faire passer de bons moments et de bonnes vacances aux enfants confiés à sa responsabilité. Les enfants présents n'ont pas forcément choisi d'être en accueil de loisirs ; c'est à l'animateur de faire de ce temps un réel plaisir.

Pour cela, il doit :

- Respecter les consignes de sécurité,
- Être présent physiquement et mentalement,
- Être enthousiaste,
- Être tolérant,
- Faire preuve de bon sens,
- Avoir du respect pour les enfants et les adultes avec lesquels il travaille,
- Respecter le matériel et son environnement.
- Être attentif à la propreté et à l'hygiène des enfants (se laver les mains régulièrement, changer les enfants si nécessaire...)
- Remplir le registre de l'infirmerie dès qu'ils soignent un enfant, même pour une égratignure.

Les animateurs peuvent consulter à tout moment les fiches sanitaires des enfants.

- Aucun médicament n'est délivré aux enfants par les animateurs, même avec une ordonnance. Seule la direction en est responsable.
- Pour chaque sortie, au moins une trousse à pharmacie doit être emportée ainsi que les gilets jaunes et les fiches sanitaires.
- Informer les parents de la journée passée (activités, comportement...).

Un cahier de liaison est mis à disposition et une météo des enfants est proposée de façon plus ludique pour chaque groupe. Ce support permet à l'enfant d'être autonome et acteur de sa journée sur des temps forts du quotidien.

L'enfant est en temps de loisirs, l'animateur travaille avec le sourire, il est d'une grande disponibilité.

L'animateur dans l'équipe :

L'équipe d'animation est composée de la direction, des animateurs et aussi du personnel technique.

L'animateur :

- Élabore le projet pédagogique en concertation avec l'équipe en y apportant ses idées, ses expériences,
- Installe et respecte les règles de vie,
- Réalise des activités qu'il va proposer aux enfants dans sa préparation,
- Aide à la formation des autres animateurs en proposant des activités nouvelles,
- Tient compte des informations concernant les activités des autres groupes,
- Communique à l'équipe toutes les modifications du programme prévu, après accord de la direction,
- Aide à l'évaluation du groupe.

L'animateur dans son groupe d'enfants :

C'est un référent pour la sécurité physique, mentale et affective des enfants :

- Par son comportement,
- Par son respect des autres, enfants et adultes.

C'est un animateur :

- Il participe aux activités qu'il propose : prépare, anime et range,
- Il doit s'adapter à la fatigabilité des enfants, au matériel, au temps,
- Il doit être conscient de ses limites,
- C'est un élément moteur en cas de perte d'énergie des enfants,
- Il doit surtout être à l'écoute de ceux qui lui sont confiés.

Être animateur c'est partager l'enthousiasme des enfants tout au long de la journée.

LA PREPARATION, LE CONTRÔLE ET L'EVALUATION DE L'EQUIPE D'ANIMATION :

Un Projet Pédagogique n'a de valeur que s'il est appliqué et que si l'on vérifie en permanence que l'on ne s'en déroute pas.

Il appartient à l'Equipe de Direction de mettre en place les moyens de ce contrôle, à l'Equipe d'Animation de s'y conformer.

Pour ce faire, une réunion dédiée à la présentation du projet est organisée avant chaque période de vacances.

Une fois par mois, une réunion a lieu, afin de faire un bilan et préparer les journées des mercredis et travailler sur les différents projets.

Chaque animateur passe un entretien de fin de séjour, afin de faire le point sur le mois écoulé.

Les animateurs stagiaires passent 3 entretiens : un en début de stage, un en milieu de stage et un en fin de stage.

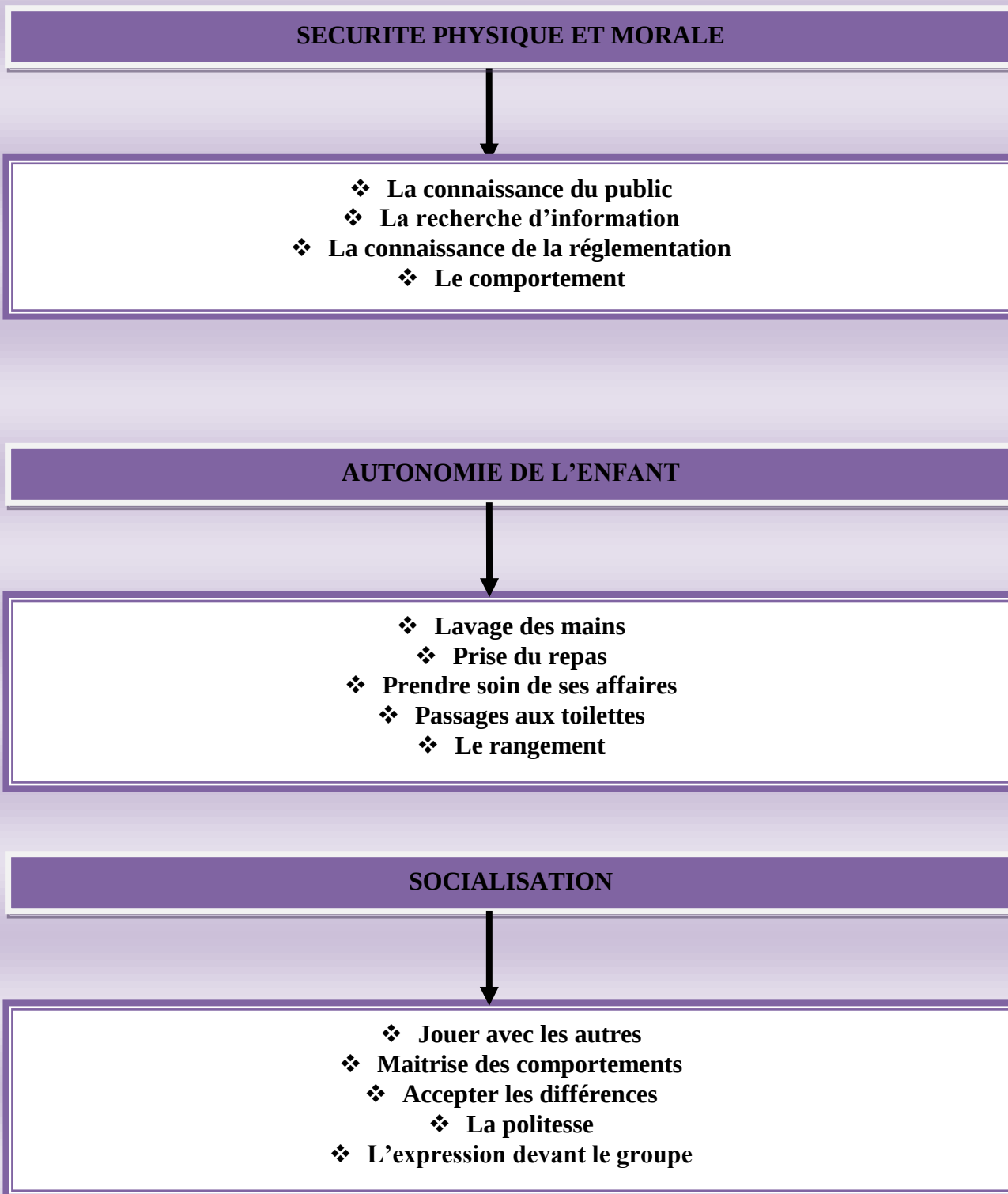
Ils doivent, de plus, remplir une grille d'évaluation de leur stage.

Bien entendu, à tout moment en dehors des réunions, les membres de l'Equipe de Direction et les membres de l'Equipe d'Animation peuvent se rencontrer, afin de régler un quelconque problème, d'échanger des idées d'animation...au cours d'échanges informels.

6. ÉVALUATION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC

Mise en place d'une grille d'évaluation qui reprend les 6 objectifs du projet pédagogique.

Une grille en direction de l'enfant et une en direction des animateurs en rapport avec cet enfant.



L'INDIVIDUALITE



- ❖ **Le respect des régimes alimentaires**
 - ❖ **Le respect de son rythme**
 - ❖ **Adaptation des activités**
 - ❖ **Lien avec la famille**
- ❖ **Prise en compte de son choix**

LA PARENTALITE



- ❖ **Implication des parents (inscription, absence,...)**
- ❖ **Transmission des informations entre chaque partenaire (parents, enfants, équipe d'animation)**

LA MEDIATION



- ❖ **Le respect des règles**
- ❖ **Le respect d'autrui (politesse, non violence...)**

7. LES CARACTERISTIQUES DES LOCAUX ET DES ESPACES UTILISES

L'accueil de loisirs maternel des Mourlingues se compose de la façon suivante :

Pour les activités, nous disposons de quatre salles :

- 2 salles prévues pour le groupe des Petits (3 ans),
- 1 salle pour les Moyens (4 ans),
- 1 salle pour les Grands (5 ans) climatisée.

Chaque groupe possède leurs propres toilettes et leur propre sortie vers l'extérieur.

Le centre possède deux dortoirs climatisés qui accueillent les plus petits lors de la sieste.

Trois régies : une régie matériel, une pour le ménage, une régie sport.

Nous avons une infirmerie équipée (douche, lit...).

À l'extérieur, on trouve une cour, une aire de jeu, un toboggan et des chevaux à bascule. Il y a également deux cabanes, un potager, des jardinières ainsi qu'une pergola.

8. REGLEMENT DE L'ANIMATEUR :

OBJECTIFS :

- Permettre aux enfants de passer de bons moments dans une structure organisée, garante de leur sécurité morale et physique, et soucieuse de leur épanouissement.
- Donner à l'Equipe d'Animation des règles, des repères, qui lui permettent d'être encore plus cohérente.

Ainsi, pour que ce séjour se déroule dans de bonnes conditions, nous vous demandons de bien vouloir respecter tous les paramètres mentionnés ci-après :

- Propreté, hygiène, une tenue correcte avec des vêtements adaptés à l'animation, sont demandés.
- Le téléphone portable est interdit durant les heures de travail sauf lors des sorties en cas d'appel d'urgence.
- Il est indispensable de respecter les horaires.
- On attend de vous que vous soyez dynamiques et bien conscients que vous êtes là pour les enfants.
- Attention aux rapports familiers entre animateurs...restez corrects. N'oubliez pas que le Centre est un lieu de travail et que vous vous devez d'assurer la sécurité morale et physique des enfants.
- Vous devez surveiller votre langage et celui des enfants, vous ne devez vous autoriser aucune vulgarité.
- Aucune violence corporelle ne doit être acceptée : surveillez les enfants entre eux et ...surveillez-vous !
- Ne parlez pas des enfants devant eux.
- Vous devez vous montrer polis avec les parents, aller vers eux et vous montrer rassurants.
- Concernant les activités, c'est à vous de préparer, de **nettoyer si nécessaire**, puis de ranger le matériel utilisé.

Le respect de ces quelques petites règles de « bonne conduite! » peut vous paraître naturel et cette charte inutile; mais, sachez que chaque point a été rajouté parce qu'il a déjà été transgressé par des animateurs à un moment donné!

Annexe

LA PETITE ENFANCE

« Il faut bien constater que la plupart des adultes ont oublié qu'ils avaient été des enfants rieurs et joueurs...Ils ont perdu le « sens du jeu ». Pour la plus grande majorité des grandes personnes, le jeu constitue un arrêt dans les affaires sérieuses de la vie, un temps perdu regrettable. Ainsi, elles s'éloignent complètement de l'opinion des enfants pour qui le jeu est la véritable affaire de la vie, alors que le travail en est une interruption fâcheuse et malheureusement inévitable

L'adulte qui sait se rappeler qu'il a été un enfant turbulent et plein de vie, qui a soif de mouvement, d'actions concrètes, de joie, de liberté... peu avoir une influence profonde sur les enfants qu'il doit mener. » Tome II, En pleine Nature

Le développement psychomoteur :

Entre 3 et 6 ans, l'enfant développe une plus grande aisance dans ses mouvements. Toute son activité motrice s'oriente alors vers le jeu, par lequel il prend mesure de ses capacités et exprime son imaginaire.

Dès 2 ans et demi, l'enfant a acquis les éléments essentiels de son schéma corporel : il sait où se trouve son nez, ses épaules...

EX : Dessin du bonhomme têtard (3 ans), s'enrichit de détails vers 4 ans, puis acquiert un tronc et des membres vers 5-6 ans.

Vers 3 ans, l'imitation réciproque est le mode de communication privilégié entre enfants. En grandissant ils jouent de plus en plus à faire semblant et investissent des rôles (maîtresse, papa, maman...)

La motricité à 3 ans

Il **monte et descend les escaliers comme un adulte.**

Il saute la dernière marche de l'escalier.

Il **saute sur un pied** et peut maintenir l'équilibre sur un pied quelques secondes.

Il conduit un **tricycle**.

La préhension à 3 ans

Il peut **s'habiller seul** et très souvent sait utiliser boutons et fermetures éclair.

Il peut mettre des chaussures seul : vers 4 ans il lacera.

Il aide à desservir la table sans caser la vaisselle.

Il sait dessiner un **cercle** : début du **bonhomme têtard**.

Il fait une tour de 10 cubes (démonstration).

Il **copie une croix**. Il utilise une paire de ciseaux à bout rond.

Le langage à 3 ans

C'est l'**éclosion du vocabulaire**, l'**avalanche de questions** aux adultes :
pourquoi ?
Sa soif de mots est intarissable.

A l'âge de 3 ans l'enfant connaît quelques chansons enfantines et sait compter jusqu'à 10.
Il dit son nom, son âge et son sexe.

La motricité à 4 ans

Il pédale bien avec une bicyclette.
Il monte et descend de la voiture.

La préhension à 4 ans

Il peut boutonner ses vêtements complètement.
Il construit des ponts de cubes.
Il **copie un carré**.

Le langage à 4 ans

Il pose des questions sur sa taille.
Il sait reconnaître quel est le plus large de 2 traits.
Les notions haut, bas, grand, petit sont acquises.
Il s'interroge sur hier, demain, pareil, pas pareil, quand (durée) et comment.
Les phrases sont constituées.
Il raconte de petites histoires.

La motricité à 5-6 ans

Il *sautille sur ses deux pieds, saute à cloche-pied*.
Il saute pieds joints.
Il tape la balle dans le but.

Compréhension générale à 5-6 ans

Il distingue le matin de l'après-midi.
Il compare 2 poids.
Il s'habille et se déshabille
Le langage est correct avec une extension du vocabulaire et une amélioration de la syntaxe.
Il nomme les jours de la semaine.
Il reconnaît sa droite et sa gauche.

Le développement affectif

A 3 ans l'enfant fait son entrée dans le stade phallique. Son plus grand intérêt est sa zone génitale : il la chatouille, la montre, la compare...à cette occasion il fait

une découverte capitale : le sexe des filles est différent de celui des garçons. Les premières expriment une grande déception à l'idée d'avoir perdu leur zizi, tandis que les garçons redoutent de le voir disparaître. C'est le complexe de castration qui marque l'entrée dans la **phase Œdipienne**.

Qu'est-ce que le complexe d'Œdipe : l'enfant développe de l'hostilité envers le parent du même sexe et redouble de séduction envers le parent de sexe opposé, dans l'espoir souvent de l'épouser. La résolution du complexe d'Œdipe intervient vers 6 ans avec l'intériorisation des exigences et des interdits parentaux.

La socialisation à partir de 3 ans

La socialisation est le processus d'adaptation d'un enfant au milieu socio-culturel dans lequel il est élevé.

Plus l'enfant grandit, plus il montre une préférence pour les partenaires du même sexe. A partir de 3 ans il y a une hausse de la fréquence des interactions entre pairs, le réseau d'affiliation se développe et l'écart entre filles/garçons devient plus important.

- Les filles privilégient les petits groupes et sont plus actives dans les interactions verbales. Elles choisissent le plus souvent des jeux symboliques qui mettent en scène l'intériorisation des règles sociales et des postures féminines.
- Les garçons ont un groupe plus élargi. Ils participent plus aux interactions physiques, jeux moteurs et de compétition.

Il y a une crise de la socialisation pendant laquelle son opposition et son angoisse se manifestent avec éclat.

Dans les jeux à plusieurs, en dépit de fréquentes disputes, il y a une capacité croissante d'accepter le point de vue de l'autre et de ce qui rend possible la collaboration.

La tendresse apparaît, l'amitié peut devenir passion. L'enfant devient capable de se comparer à l'autre et de situer ses performances. On repère une tendance à dominer l'autre et s'opposer sans raison apparente. Toutes ces tentatives sont faites pour affirmer son indépendance.

Ensuite, vient une phase où l'enfant va intégrer des normes de comportement qui lui permettent de maîtriser son environnement. Il entre dans « l'âge de grâce ». L'enfant se construit une perspective d'évolution de dépassement (petit-moyen-grand).

L'entrée à l'école maternelle revêt une importance considérable pour les enfants comme pour les parents car c'est elle qui structure le rapport à l'école.